



Comité de vigilance

Compte-rendu

Jeudi, le 5 mars 2015 à 18h30, à la salle de conférence
au bureau de la Régie

PRÉSENCES

M. Jean-Louis Ouellette, président et représentant de la RIDR;
Mme Diane Gargantini, représentante de la Ville de Rivière-Rouge;
M. Pierre Telmosse, représentant des citoyens;
M. Marc Forget, directeur général, RIDR;
Mme Marlène Perrier, secrétaire-trésorière adjointe - RIDR.

ABSENCES :

M. Grant MacKenzie, représentant de la CRE - Laurentides;
Mme Jackline Williams, représentante de la MRC d'Antoine-Labelle;

1. Présentation de l'ordre du jour

Début de la rencontre, 18h45.

Les membres du comité vigilance acceptent l'ordre du jour, tel que présenté.

2. COMPTE-RENDU DU COMITÉ DU 4 DÉCEMBRE 2014.

Les membres ont pris connaissance du compte-rendu du 4 décembre 2014 et celui-ci est déclaré conforme aux discussions.

3. SUIVI DU COMPTE-RENDU :

3.1. Rapport final de la firme –Enviro (Panache)

Recommandations :

À la suite des informations recueillies et analysées, et en réponse aux conclusions présentées précédemment, la firme Enviro-Service fait les recommandations suivantes :

- De maintenir les suivis et la transmission, déjà en application, des rapports de suivis annuels de la qualité de l'eau souterraine de même que de celle de l'eau potable au MDDELCC;
- D'assurer le suivi avec le MDDELCC eu égard aux résultats observés au sein des différents rapports transmis à leur attention.

Suite à la réception des recommandations de la firme, les membres considèrent que les actions sont suffisantes en raison des conclusions du rapport.

M. Ouellette fait un résumé des résultats analytiques des échantillons d'eau prélevés à partir des piézomètres et des puits d'observation du 2007 à 2014.

3.2. Puits de citoyens, informations additionnelles

La firme Enviro-Service a demandé des informations additionnelles sur les puits d'eau potable des citoyens. L'information a été transmise selon la demande.

3.3. Puits des citoyens, confirmation du MDDELCC

Demande au MDDELCC :

« Depuis plusieurs années, nous vous faisons parvenir les résultats en eau potable des puits des citoyens qui sont en périphérie de notre site d'enfouissement. Certains résultats d'analyse dépassent la valeur limite applicable selon l'article 57 du REIMR et ce, en fer et en manganèse.

Selon les conclusions de la firme Enviro-Services, les concentrations en fer donnent un goût déplaisant à l'eau, tachent la plomberie et la lessive. Il en est de même pour les concentrations en manganèse.

Nous aimerions avoir votre avis sur ces dépassements. »

Réponse du MDDELCC :

« Les paramètres de fer et manganèse dépassent souvent les critères fixés; le tout est généralisé dans les Laurentides. Mais lesdits critères sont d'ordre esthétique. Il n'y a pas de danger de contamination. Le tout est majoritairement de cause naturelle. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ces dépassements. »

4. PLAN D'ACTION 2015 :

Une rencontre sera planifiée d'ici la fin avril afin d'élaborer le plan d'action 2015.

5. ANALYSES ET RAPPORTS

5.1. OER (Objectifs environnementaux de rejets)

La firme WSP est mandatée pour produire le rapport annuel, afin de consolider les données de l'année 2014.

5.2. Suivi décompte goélands 2010 à 2014

Dépôt du tableau « Moyenne annuel du nombre de goélands répertorié sur le site »

2011 : 541

2012 : 364

2013 : 198

2014 : 170

6. VARIA :

6.1. **Nombre de rencontres minimums du comité de vigilance selon le REIMR (Règlement sur l'Enfouissement et l'incinération des Matières Résiduelles)**

Selon l'article 75 du règlement du REIMR, les membres du comité vigilance doivent se réunir au moins 1 fois par année.

Les membres du comité conviennent de conserver la rencontre du mois de décembre pour l'année 2015. Pour les prochaines années, deux rencontres seront prévues soient, avril et novembre. Au besoin, le comité pourra convoquer des réunions additionnelles.

7. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La rencontre se termine à 19h55.

Marc Forget
Directeur général